

COLLECTE ET COMPOSTAGE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Compost

Rejoignez un projet d'économie circulaire et solidaire

Vous êtes restaurateur, hôtelier, commerçant, gestionnaire de cantine ou d'établissement médico-social, chef d'entreprise ?

Depuis janvier 2024, la réglementation vous impose la collecte séparée des déchets alimentaires. Mais cette contrainte peut devenir une opportunité vertueuse : celle de valoriser vos biodéchets tout en vous inscrivant dans un projet local, écologique et socialement engagé.

L'APEI Aube vous propose une solution simple pour la gestion de vos déchets alimentaires

- ✓ Collecte au coeur de vos établissements
- ✓ Mise à disposition de bacs propres à fréquence adaptée
- ✓ Suivi et pesée de vos biodéchets pour vous aider à réduire votre gaspillage alimentaire
- ✓ Compostage

5 BONNES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

- ➡ Collecte pratique : petits contenants adaptés à votre environnement de travail
- ➡ Partenaire local pour un développement économique du territoire
- ➡ Projet inclusif : emploi de travailleurs en situation de handicap
- ➡ Avantages fiscaux : réduction de la contribution AGEFIPH (établissements > 20 salariés)
- ➡ Participation active à la fertilité des sols grâce à un compost utilisé en maraîchage

Contact : l.locquegnies@apei-aube.com
06 60 87 20 94

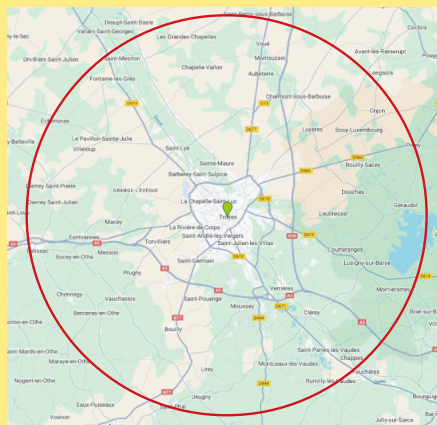
aPei
A.U.B.E.

Que collectons-nous ?



Où collectons nous ?

20 km autour de Troyes



Ils nous font déjà confiance

B&B Hôtel, Kyriad, Patàpain, La Mie Câline, Biocoop, Bistrot Dupont, Casanuova, Class'Croute, Lycée Saint-François, DFM, ESTAC, Gare SNCF, Hélène et les Gâteaux, Hôtel La Licorne, Pont-Sainte-Marie, Creney, Les Noës, Sainte-Savine, Saint-André-les-Vergers, Kantinetik, Lacoste, L'Adapt, Les Jardins de Creney, Petit Bateau, Troyes Aube Habitat, YSchools, École Saint-Dominique Savio...

